



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 18 MARS 2024

L'Association des maires ruraux d'Ile-et-Vilaine s'associe et apporte son soutien aux Restaurants du Cœur d'Ile-et-Vilaine

Les Restaurants du cœur sont présents sur tout le territoire national et avec plus de 170 millions de repas distribués par an ils représentent 45% de l'aide alimentaire en France.

En Ile-et-Vilaine, c'est 17 centres d'accueil qui distribuent plus de 2.5 millions de repas la dernière année, un jardin d'insertion qui produit 28 tonnes de légumes pour les personnes accueillies, un restobus qui sert 200 repas chauds trois soirs par semaine à Rennes aux gens de la rue, un entrepôt départemental qui gère, coordonne l'ensemble de ces activités et assure la formation des 1100 bénévoles du département d'Ile-et-Vilaine.

Mais avec les différentes crises qui ont touché notre pays dernièrement (crise sanitaire, crise économique, inflation), l'association des Restaurants du Cœur a vu son budget être fortement impactée malgré un nombre de personnes accueillies en forte hausse, avec une augmentation de plus de 20%. Pour le département de l'Ile-et-Vilaine, le nombre des repas servis est passé de 1.8 million à 2.5 millions entre 2021 et 2023.

Aujourd'hui les restaurants du Cœur ont décidé de faire appel aux élus et leurs communes à travers un message simple, mais urgent :

« Aidez-nous à vous aider, mesdames et messieurs les élus locaux »

L'Association des Maires Ruraux d'Ile-et-Vilaine se veut partenaire des Restaurants du Cœur et propose de soutenir la demande de solidarité qui est envoyée.

Association des Maires Ruraux d'Ile-et-Vilaine

23 Rue de Bretagne 35420 Le Ferré

Tél : 02 99 95 10 33 – Fax : 02 99 95 17 85 – Mail : amr35@orange.fr

www.mairesruraux35.fr – <https://www.facebook.com/Association.des.Maires.Ruraux.35>

Les Restaurants du Cœur d'Ille-et-Vilaine demandent à chaque commune de prendre sa part de solidarité. Le déficit qui, malgré les mesures prises par ces derniers (révision du barème, réduction des portions), reste très préoccupant et ne peut continuer à fragiliser cette action si importante sur le plan social de notre territoire.

Avec une subvention de 0.50€ par habitant de votre commune, vous permettez la poursuite des aides apportées aux plus démunis bien au-delà de l'aide alimentaire (estime de soi, accès au droit et à la santé, départ en vacances, cours de français, vestiaires, activité cinéma...). Pour 1€ de subvention, les restaurants déploient 5 fois plus d'aides aux personnes, forts des 304 000 heures de bénévolat sur le département.

L'Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine invite donc chaque commune à répondre favorablement à la demande de subvention envoyée par les Restaurants du Cœur d'Ille-et-Vilaine.

Nous comptons sur vous,

Louis PAUTREL

Président de l'Association
des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

Maire de Le Ferré

Contact : 06 15 92 92 27

Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

23 Rue de Bretagne 35420 Le Ferré

Tél : 02 99 95 10 33 – Fax : 02 99 95 17 85 – Mail : amr35@orange.fr

www.mairesruraux35.fr – <https://www.facebook.com/Association.des.Maires.Ruraux.35>